

Publié le 23 février 2022

Les Entreprises publiques locales au service des élus des territoires de montagne pour l'optimisation de leurs services public

Les territoires de montagne, entourés de leurs massifs, présentent des caractéristiques impliquant des conditions particulières d'exercice des services publics. Afin d'accompagner les élus de ces territoires souvent ruraux, les Entreprises publiques locales (Epl) assurent de plus en plus la gestion de services publics innovants sur tous leurs champs d'action : aménagement, tourisme, développement économique, services à la personne. En France, 320 Sem, Spl ou SemOp oeuvrent au quotidien pour assurer la pérennité et le développement de ces territoires.



[**> Télécharger le communiqué de presse**](#)